

déverser toute votre bile et votre haine. Vous n'y gagnerez pas plus cette fois que les autres, et je promets de répondre en peu de jours.

WOLFRED NELSON.

Montréal, 10 juillet, 1848.

MELANGES RELIGIEUX

MONTREAL, 14 JUILLET 1848.

LETTRES DE MGR. HUGHES.

LETTRE VIII.

73. Il n'entre pas dans l'objet de ces lettres de descendre dans un détail étendu et minutieux sur les questions en litige entre l'Eglise et ceux qui sont séparés de sa communion. C'est pourquoi vous avez dû vous apercevoir que certaines questions ont été plutôt présentées que prouvées, esquissées plutôt que discutées et approfondies. Néanmoins vous verrez que sans recourir aux longueurs de citations multipliées et savantes, les lettres précédentes ont exposé les points principaux du sujet que l'on y a eu en vue. Il est très probable que les faits arguments y contenus seront invoqués en doute ou niés par les raisonneurs privés. Les individus qui sortent à cet effet de leurs rangs brisés, compteront moins sur le succès de leurs réfutations que sur leurs appels aux préjugés anti-catholiques de ceux qui les liront. Lorsque cela arrivera, ne vous en troublez pas ou, si vous vous sentez troublés, priez. Appelez à votre secours et Dieu et son Saint-Esprit. Demandez des lumières, demandez des conseils, demandez une direction intérieure à la source divine de toute vérité. Demandez dans cet esprit de profond désintéressement chrétien qui met le monde hors de compte, dans des questions de cette importance, et ensuite suivant la lumière que Dieu veut répandre dans leur âme, sans se tourner par des considérations mondaines ni à droite ni à gauche. C'est au reste ce que vous êtes obligés de faire et je n'en demande pas d'avantage.

74. Voici l'histoire de cette campagne entre l'Eglise et ceux qui se sont séparés de sa communion. A l'apparition des différentes dénominations et des raisonneurs privés, ceux qui leur avaient donné naissance, non dans le Seigneur, essayèrent de justifier leur procédé. Ils pervertirent l'écriture en la soumettant au tribunal de leur jugement privé, et des hommes savants qui perdirent la foi tirèrent du texte inspiré des opinions ingénieuses, plausibles, et flatteuses pour l'orgueil. Il n'y avait aucune raison pour que ces opinions, abstraitement prises ne fussent pas aussi sûres que les doctrines de l'Eglise avec lesquelles elles étaient en contradiction et opposition expresses et il était de l'essence du système des raisonneurs privés qu'elles fussent prises exclusivement d'une manière abstraite. En réponse à ce système on opposa l'enseignement pratique de l'Eglise, durant tous les siècles qui avaient précédé la discussion. Mais les raisonneurs privés ne voulaient pas se laisser vaincre si facilement. Eux aussi en appelèrent à l'histoire de l'Eglise, avec le même privilège d'ériger le tribunal de l'opinion individuelle (cet encens de la flatterie offert à l'orgueil naturel de l'homme dans la vue de le séduire) comme l'arbitre de toute dispute qui avait eu lieu entre l'Eglise et les schismatiques violateurs de son unité, ou les hérétiques qui nièrent sa doctrine dès le commencement. Or les événements de tant de siècles pouvaient fournir naturellement une grande quantité de matière pour alimenter la discussion et multiplier les paroles et contre l'Eglise et contre le Seigneur et contre son Christ. C'est ce qu'ils ont fait et feront encore, tout en prétendant même réfuter ces lettres. Mais je crois convenable d'observer en même temps qu'il n'y a pas une seule objection scripturale ou historique, qu'ils pourraient apporter contre ce que j'ai dit ou ce que je dirai, qui n'ait déjà été mis en avant et réfuté. S'il me fallait donc multiplier les preuves, d'un côté, et présenter et réfuter les objections de l'autre, je ferais deux choses, je composerais un ouvrage trop considérable pour que vous puissiez le lire, et en même temps je n'atteindrais pas l'auteur des objections; car, lors même que ses prétendus faits se trouveraient faux, et les arguments qu'il en tirerait non seulement portant à faux, mais même absurdes; étant raisonneur privé par système ou par intérêt personnel, il pourrait encore trouver néanmoins un refuge dans son opinion individuelle et dire: "Vous ne m'avez pas convaincu, je suis encore raisonneur privé." Il pourrait ainsi répéter les mêmes allégations réfutées autant de fois qu'on le veut. Il n'admet pas d'autre juge que lui-même. Mais à part de cela il n'y a pas un seul sujet de dissidence entre l'Eglise catholique et ceux qui dans les derniers temps se sont séparés, ou ont été retranchés de sa communion, qui ne soit discuté et terminé à la satisfaction des esprits sans préjugés, et entreprendre cette discussion dans ces lettres, ce serait seulement donner une nouvelle édition de ce qui a déjà été dit. De là je me contente de vous soumettre simplement un aperçu de toute la question réservant une preuve et une réfutation spéciales pour des objections spéciales lorsqu'elles seront amenées à leur conclusion. (A continuer.)

LE PACKET DE BOSTON.

Le Packet, dans sa feuille du 1er du courant, reproduit un de nos articles à son sujet, et dans lequel nous exposons la conduite peu libérale que le Canadien de Québec avait tenue à l'égard du Packet. Ce dernier journal ajoute: "Si le Canadien s'imagine que nous supportons M. Papineau, nous allons le démentir de suite." Nous ne sommes pas un appui de la politique de M. Papineau, et nous sommes surpris que le Canadien, pour parler ainsi, s'appuie sur une de nos correspondances, avec l'auteur de laquelle nous disions "que nous différons d'opinion." Le Canadien a donc agi illibéralement à notre égard, et nous espérons qu'il est de son devoir d'expier son "manquement." Ces paroles doivent suffire pour convaincre tout lecteur de bonne foi, que le Canadien et l'Organe ont été un peu trop vite à redire bien haut que le Packet soutenait M. Papineau. Tout ce que le Packet dit de plus, c'est que la presse Franco-Canadienne a attaqué trop fortement M. Papineau. Comme nous l'avons déjà dit, c'est là la matière d'opinion, et dans tous les cas, il est fort curieux de dire qu'il fallait ménager M. Papineau, "pour ne pas trop blesser ses susceptibilités." Un homme, qui est capable de travailler au

malheur de son pays, parce que ses susceptibilités sont blessées, cet homme-là est un mauvais citoyen; il vaut cent fois mieux l'avoir pour ennemi, déclaré. Le Packet nous fait dire "que les journalistes de Montréal, Québec, etc., sont seuls compétents à juger de la conduite de l'agitateur canadien." Nous répondons au Packet qu'il se trompe; voici en effet ce que nous avons dit: "Le Packet aurait dû se rendre compte que la presse réformatrice de Montréal, de Québec et des autres villes et campagnes, qui sont le territoire occupé par les Canadiens-Français, devaient être plus à même de juger du ton à employer contre M. Papineau que ne l'était le Packet." Cela d'ailleurs se comprend facilement. Nous nous attendons donc que notre confrère rectifiera cette erreur, et qu'il comprendra que loin d'avoir dit une absurdité et d'avoir voulu faire de l'exclusivisme, nous avons au contraire écrit quelque chose de tout naturel et de tout juste.

Le Packet semble prendre en mauvaise part ce que nous ayons ajouté: "Nous sommes bien aise que le Packet se prononce." Mais vraiment encore sur ce point, il se trompe étrangement. Jamais nous n'avons eu le moindre doute sur les principes libéraux de notre confrère de Bytown. Au contraire depuis que nous sommes dans le journalisme, nous avons toujours cité ce journal comme un journal libéral, un journal ami du peuple et du progrès. Dans cette circonstance encore, nous savions fort bien que le Packet n'était pas un des appuis de M. Papineau. Aussi en disant que "nous sommes bien aise qu'il se prononce à ce sujet," nous n'avions en vue que les deux journaux qui l'avaient calomnié, et qui voulaient le faire passer pour un journal voulant le trouble et l'anarchie. C'est donc en pure perte que le Packet nous adresse une demi colonne à ce sujet: il aurait dû, il nous semble, y aller avec plus de modération, et ne pas faire à notre égard ce qu'il reproche à la presse canadienne-française d'avoir fait envers M. Papineau. Dans tous les cas, qu'il sache que notre journal est aussi indépendant que tout autre, et que tant que nous en aurons la rédaction en mains, nous lui conserverons ce même caractère. Quant à l'article contre MM. Sherwood, Draper, etc., le Packet doit se souvenir que dans le temps nous l'avons reproduit, en en retranchant seulement quelques épithètes injurieuses. Nous faisons cela seulement parce que, n'ajoutant rien à la force des arguments, ces épithètes pouvaient être regardées comme quelque chose qui touchait autant au caractère privé qu'au caractère public de ces mêmes messieurs. Nous ajoutons qu'il est injuste de la part du Packet de nous reprocher cela, quand il est notoire que nous n'avons cessé de signaler tous les méfaits et les erreurs politiques de MM. Draper, Sherwood, et autres. Il peut bien donner à certains de nos articles l'importance qu'il voudra, c'est là une affaire d'opinion. Dans tous les cas, nous supposons bien que notre confrère n'entend pas à cet égard être moins libéral envers nous qu'envers nos autres confrères de la province.

Enfin en ce qui regarde M. Papineau, nous répondons au Packet que nous sommes d'avis qu'il doit être traité comme tout autre homme politique. Quant aux injures qui pourraient lui être adressées, nous pensons qu'il serait mieux de les taire; mais nous ajoutons que ceux qui en sont les auteurs, peuvent trouver une bonne excuse dans le fait que sur ce point M. Papineau donne libre cours à son mécontentement et à sa fureur contre ses adversaires. Il ne ménage nullement ses expressions à leur égard, et ne trouve jamais de mots trop forts et trop injurieux pour eux. Ce n'est pas, moralement parlant, une raison de faire de même à son égard, mais c'est au moins une excuse qui n'est pas bien faible.

Cela dit, nous prenons congé de notre confrère, ne doutant pas que, s'il a mal interprété nos paroles, ce ne soit que par erreur, et non volontairement. Nous sommes donc certain, qu'il rectifiera bientôt les erreurs dans lesquelles il est tombé à notre égard, et qu'il nous rendra justice.

LAC ST. PIERRE.

Dans notre dernier article au sujet du lac St. Pierre, nous disions qu'il avait été dépensé, au creusement du chenal droit, la somme de £73000. Nous ajoutons ensuite que les ingénieurs les plus expérimentés, entre autres MM. Bayfield, Rubidge, etc., se prononçaient pour l'achèvement des travaux, par la raison qu'il ne fallait pas laisser perdre les £73000 déjà dépensés, et qu'avec une nouvelle dépense de £14000, il est certain que l'ouvrage pourrait être complété.

Le Canadien de Québec, sans considérer s'il serait avantageux de terminer le chenal droit, fait seulement remarquer que la corporation de Montréal demande le creusement du chenal tortueux (ouvrage qui coûterait au moins £50000), tandis que les Melanges Religieux demandent l'achèvement du chenal droit, et que le Journal de Québec "a déclaré qu'il s'opposait à toute allocation directe d'argent pour un tel ouvrage." Le Canadien ajoute: "Nous espérons qu'on ne parlera pas du Lac St. Pierre, avant que le district de Québec ait eu sa part d'améliorations."

Comme on le voit, le Canadien continue toujours sa même tactique; il ne discute jamais les arguments, les raisonnements de ses adversaires; il ne fait usage que de subterfuges. Il en appelle aux rivalités de certaines localités; il essaie de les perpétuer à tout jamais.

Il est toujours à crier: "Montréal a tout, Québec n'a rien." Le district de Montréal reçoit toutes sortes d'améliorations; celui de Québec à tousjours été "négligé." Mais ne serait-il pas temps enfin de se souvenir qu'avant les intérêts individuels, avant les intérêts particuliers des villes, avant les intérêts particuliers des districts; il y a l'intérêt général du pays? Ne serait-il pas temps de laisser là ces considérations si peu patriotiques des intérêts particuliers, pour avoir en vue l'avantage, l'amélioration, le progrès, la prospérité de tout le pays?

Pour notre part, lorsque nous avons parlé de l'achèvement des ouvrages du lac St. Pierre, nous n'avons pas fait entendre que c'était dans l'intérêt du seul dis-

trict de Montréal que nous nous prononcions en ce sens. Nous avons dit et nous le répétons, que c'était dans l'avantage de tout le pays, puisque ce sera un puissant moyen de faire de Montréal un port accessible à un plus grand nombre de vaisseaux de la mer, d'en faire un entrepôt plus considérable, d'y attirer d'avantage les produits de l'ouest et de tout le Haut-Canada, et par là même de faire passer par le St. Laurent un plus grand nombre de vaisseaux et une quantité plus considérable de produits. Il nous semble que ce ne sont pas là de minces avantages, et tout cela pourrait s'obtenir au moyen de £14,000! Remarquons de plus qu'il s'agit d'utiliser les £73,000, qui ne serviraient à rien sans le parachèvement des travaux d'excavation; et de donner par là de l'emploi à nos centaines et nos milliers d'ouvriers, qui, encore dans le moment où nous parlons, quittent le sol Canadien et s'en vont chercher aux E.-U. le morceau de pain qu'ils ne peuvent trouver au milieu de nous. Mais le Canadien semble craindre que ce ne soit là un grand avantage pour Montréal. Et quel grand mal y a-t-il à cela? Est-ce que Montréal ne forme pas partie du Canada? Est-ce que la prospérité de Montréal n'intéresse pas beaucoup le pays? Mais le Canadien va nous répondre: "Est-ce que la prospérité de Québec et de tout le district n'intéresse pas non plus le pays?" Nous répondons que oui, et nous sommes aussi prêt à donner notre appui à toute amélioration avantageuse à nos compatriotes du district de Québec. Nous sommes prêt à demander avec eux qu'il soit fait des travaux, des bassins, etc., sur la rivière St. Charles; nous sommes prêt, comme nous l'avons toujours fait, à demander avec les habitants du district de Québec que le chemin de fer de Québec à Halifax se construise avec activité et énergie. Nous sommes prêt en un mot à demander avec eux tout ce qui peut leur être utile; mais ce n'est pas une raison de négliger les intérêts de la ville de Montréal. Ce n'est pas une raison de dire à nos gouvernants: ne faites rien pour le district de Montréal."

Quant au chenal tortueux, après avoir étudié la question, après avoir examiné les témoignages des ingénieurs; considérant ensuite le montant de la dépense à faire, nous ne croyons pas pouvoir demander autre chose que l'achèvement du chenal droit; et en voici les raisons: 1° parce qu'il y a déjà £73,000 de dépensés à cette fin et sur les lieux; 2° parce que le courant est plus fort dans le chenal droit, et qu'ainsi ce chenal ne sera que s'agrandir et se creuser d'avantage; 3° parce que la somme exigée pour l'achèvement du chenal droit n'est que de £14,000, tandis qu'elle serait au moins de £50,000 pour celui du chenal tortueux; qui alors ne vaudrait pas le chenal droit, lorsque celui-ci sera complété.

Le Canadien nous fait voir que nous ne sommes pas du même avis que notre confrère du Journal de Québec. Nous en sommes vraiment fâché, mais nous ne croyons pas devoir pour cela changer notre opinion au sujet du lac St. Pierre. Car c'est conviction chez nous, et nous ne pouvons changer notre conviction sans raison légitime. Nous respectons les motifs qui engagent notre confrère du Journal de Québec à être d'un sentiment différent du notre, car ils ne peuvent être autre chose que le devoir. Mais nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer notre étonnement de voir le Canadien, à ce sujet, parler comme il le fait de notre confrère du Journal de Québec. Car étant tous deux de même opinion sur ce point, il ne peut être que très étonnant de voir le Canadien essayer de trouver à redire à la conduite de l'éditeur du journal sur ce point. Il pourrait bien se faire qu'il y aurait là dessous un petit souvenir de la dernière élection.

LIGNE DE STEAMERS.

Le Herald du 11 du courant rapporte que l'on vient d'établir une ligne régulière de steamers transatlantiques entre Greenock et St. Jean de Terre-Neuve. Le premier vapeur de cette nouvelle ligne a dû quitter Greenock le 5 du courant. Le Herald demande s'il ne serait pas possible de faire de même pour le Canada. Quant à lui, il croit à la possibilité et à la facilité de cette entreprise; il croit en effet que la ligne entre Québec et la Grande-Bretagne serait plus avantageuse que celle entre New-York et l'Empire Britannique. "Nous possédons en effet dit-il, un port aussi près de l'Europe que New-York, avec des communications intérieures bien supérieures à celles de cette dernière ville; il faut seulement utiliser la brièveté du passage en surmontant les difficultés. Cela peut s'obtenir tout-à-fait bien par l'usage de la vapeur. De fait, la route du St. Laurent serait beaucoup plus avantageuse que celle de New-York, puisque la navigation se ferait les deux derniers jours dans des eaux calmes au lieu de se faire sur l'Océan."

Nous avons déjà eu occasion de nous prononcer à ce sujet, néanmoins nous croyons devoir le faire encore aujourd'hui, vu l'importance (pour le Canada et pour Québec en particulier) du sujet dont il s'agit. Nous sommes en faveur de cette entreprise; car nous croyons que le pays, qui doit tout en profiter, est fort capable de la mettre sur pied et de la soutenir. Il faut en effet remarquer que les malles se transportent (par terre) à grands frais entre Halifax et Québec. Eh bien! cet argent devrait grandement contribuer à l'établissement de la ligne proposée. Outre cela, les voyageurs toujours désireux de voir le pays, sachant d'ailleurs que nos communications intérieures sont magnifiques, et que pour se rendre aux Etats-Unis par la route du St. Laurent, il ne faudrait pas tant de temps que par la route de New-York, sans compter que les transbordements seraient moins nombreux et que le voyage serait plus agréable; les voyageurs, disons-nous, s'embarqueraient de préférence à bord des steamers de la ligne du St. Laurent, et seraient ainsi un appui certain pour la compagnie qui se chargerait de cette entreprise.

Avec de pareils avantages et avec une si grande probabilité de succès, il serait vraiment à regretter que cette entreprise n'eût pas lieu. Mais nous espérons que les capitalistes anglais et ceux du Canada comprendront assez leurs propres intérêts, tout en servant ceux de ce pays, pour accueillir avec faveur l'idée d'une semblable ligne de steamers, et procurer au Canada une facilité aussi grande et aussi avantageuse de communiquer avec l'Angleterre. Ils ne manqueraient pas de comprendre qu'à l'heure qu'il est, ceux qui ont des capitaux ne doivent pas être fort portés à les employer en

Europe; mais qu'ils doivent les diriger vers le nouveau monde, qui, s'il suit les événements, doit nécessairement profiter grandement de l'état de malaise et de trouble où se trouve l'Europe en ce moment. Nous le répétons donc, il est à souhaiter que cette entreprise, dont le Herald, nous pensons, a parlé le premier, puisse sourire aux capitalistes, qui la mèneront à bonne fin.

COLONISATION DES TOWNSHIPS.

C'est ce soir, à 7 1/2 heures qu'a lieu au marché Bonsecours l'assemblée pour l'élection du comité central de l'association des townships. Nous espérons que tous les membres de l'association se feront un devoir de s'y trouver. S'ils font un bon choix d'officiers, l'association devra prospérer; si le choix est mauvais, ne fera nul doute que le tout à languir, et que l'œuvre n'aura pas de prospérité. Il est donc du plus grand avantage et de la plus grande nécessité, d'être en moyen de pouvoir faire un choix judicieux, un choix d'hommes en qui le peuple ait confiance et qui donnent par eux-mêmes une idée avantageuse de l'association. C'est à chaque membre à faire son devoir et tout ira bien.

Tant que l'organe n'aura pas répondu directement et sans équivoque à la question que nous lui avons posée, nous ne croirons pas devoir lui donner la réponse qu'il nous demande.

GRANDES NOUVELLES.

Le steamer Niagara est arrivé hier matin à Boston. Le télégraphe rapporte que Paris a encore été le théâtre de grands troubles, et que ses rues ont été inondées de sang. La bataille a duré quatre jours et quatre nuits, au bout desquels les insurgés ont été vaincus. Dix mille hommes ont été tués, et soixante-quinze mille blessés. Ce sont les ouvriers qui ont commencé l'insurrection. A la fin, la garde nationale a été appelée aux armes, et des barricades ont été érigées. Le vendredi, les insurgés se sont emparés de la rive droite de la Seine, et de toute cette partie de la ville à gauche. A ce moment, l'Hôtel-de-Ville fut menacé par de grandes masses de troupes, et l'artillerie fut amenée et opposée à celle des insurgés. Le samedi, Paris a été déclaré en état de siège, et le général Cavaignac revêtu du pouvoir le plus illimité. Le dimanche la lutte commença avec fureur, et dura tout le jour avec un carnage horrible.

L'Assemblée n'a montré aucune crainte en cette circonstance. Elle a fait tout en elle pour faire cesser le combat. Le lundi, le drapeau rouge a été hissé, et la bataille a recommencé avec encore plus de fureur. Le mardi matin, le Président de l'Assemblée a annoncé que les insurgés étaient vaincus. Le mercredi, les insurgés se sont rendus en partie; les autres ont pris la fuite ou ont été tués. Cavaignac a pris d'assaut leurs retranchements, et en a fait un grand massacre. Quelques uns d'entre eux se réfugièrent au Père Lachaise, mais en furent bientôt chassés. Aux dernières nouvelles, l'insurrection était éteinte. Quatorze généraux ont été tués ou blessés. Cinquante membres de l'Assemblée ont été tués, ainsi que Mgr, l'Archevêque de Paris!

Vu le manque d'espace, nous sommes encore forcé de remettre au prochain numéro l'article du Journal de Québec sur les pêcheries du golfe.

LA LOUISIANE.

Nous extrayons de l'Album de la Revue Canadienne les passages suivants des "souvenirs d'un voyage aux Etats-Unis en 1837," par L. Xavier Eyma. On pourra par ces extraits juger un peu de la situation actuelle de la Louisiane française; et d'ailleurs ce sont là des faits qui peuvent servir de suite aux remarques que nous faisons, il y a quelques mois, sur le même sujet:

"La Nouvelle-Orléans, dit M. Eyma, a reçu sur les fonds baptismaux de l'opinion publique, le nom de la Reine du Sud, appellation justement appliquée, en tant qu'elle est l'expression poétique de la beauté, de la grandeur et de la prépondérance. La ville primitive, celle qu'ont toujours occupée les Français, constitue numériquement la première des trois municipalités dont se compose la ville. Je confesserai tout de suite que sous le rapport de l'importance, des fortunes, de l'aspect extérieur, elle n'occupe que le second rang. On la désigne vulgairement sous le nom de quartier créole, ce qui est déjà un éloge à nos yeux. La seconde municipalité date de l'annexion de la Louisiane aux Etats-Unis. Elle est le fruit de la répugnance qu'éprouvèrent les anciens colons français à admettre dans leur sein la race anglo-saxonne, qui bâtit alors, à côté de l'ancienne, une nouvelle ville plus belle, plus grande, plus riche, et qui porte le cachet américain. La troisième municipalité, création toute récente, est la plus pauvre, la moins importante des trois, elle n'est qu'à peine encore construite; mais de belles destinées lui sont réservées, parce que, les progrès de toutes sortes, qui doivent faire un jour de la Nouvelle-Orléans peut-être la première ville de l'Union, s'attacheront à elle et l'emporteront dans le tourbillon."

"Il y a à la Nouvelle-Orléans deux sortes de commerce qui ne laissent pas de produire une certaine impression: c'est le commerce des nègres et celui des cercueils, tous deux se faisant en plein jour, en pleine rue, en plein soleil. Nègres et cercueils sont exposés dans les boutiques, et l'on va s'approvisionner des uns et des autres comme on va acheter du pain. Mais on s'habitue autant que possible à l'un et à l'autre spectacle, à ce qu'il paraît, et personne ne manifeste de répugnance à cet égard. C'est une affaire de mœurs, une simple question de liberté de commerce."

"La Nouvelle-Orléans n'est point une ville qui puisse donner au voyageur une idée exacte de l'Amérique, bien que le mouvement commercial qui y règne, les progrès chaque jour nouveaux, chaque jour plus grands qui s'y réalisent, laissent deviner le génie et l'esprit d'audace qui caractérisent les Américains. Malgré leur première opposition, les créoles de la Louisiane ont subi l'influence de cette puissante activité qui a si heureusement fécondé leur sol. Encore aujourd'hui, ils s'en défendent; et s'il fallait s'en rapporter aux apparences, vous les croiriez dégoûtés du fluide américain. En effet, au premier aspect, de ces populations bien distinctes partagent la ville; l'une, toute française, conserve encore, après quarante-cinq ans de nationalité américaine, les mœurs, les usages, l'esprit français. Jusqu'au milieu de la rue, du Canal, laquelle sépare la première municipalité de la seconde, vous entendez parler presque exclusivement la langue de l'ancienne mère-patrie, tandis que de l'autre côté de la même rue cet idiome est pour ainsi dire inconnu. Mais la